

# L'ARTRÉSISIEN

Le

N°1 - JUILLET 2020

## L'ÉDITO !

C'est dans un contexte très particulier que la nouvelle équipe municipale s'est mise en place. Quelques jours après les élections, le confinement est annoncé... Jusque l'installation du Conseil Municipal, le 28 mai, Christian LERAT, toujours maire et moi-même, toujours adjointe n'avons eu d'autre préoccupation que de gérer au mieux cette crise sanitaire dont on ne connaît pas encore l'ampleur du choc sanitaire et du choc économique. Être solidaire avec les aînés, les personnes vulnérables, isolées a été la première action : proposer de faire les courses, résoudre des problèmes administratifs, prendre des nouvelles... Très peu de demandes, nos seniors sont bien entourés par leur famille, leurs voisins. Une mention spéciale doit être attribuée à l'équipe de personnes bénévoles qui ont relevé le défi de confectionner des masques pour tous les Artrésisiens en attendant les masques promis. Pour pallier cette lenteur, la commune avait également commandé des masques tissu. Le mot SOLIDARITÉ a encore du sens. Un grand merci aux agents municipaux, aux élus qui ont œuvré pour maintenir un service minimum. Aujourd'hui, tous les services sont de nouveau ouverts au public. Quant aux jeunes, ils ont été privés d'école, la réouverture s'est faite progressivement et il a fallu mobiliser de nombreux moyens humains et matériels. Nous ne connaissons pas encore officiellement le protocole sanitaire appliqué pour la rentrée scolaire de septembre.

« Prudence est mère de sûreté » assure le dicton populaire ! Dans le contexte actuel, plein d'incertitude quant à l'éventualité d'un rebond de l'épidémie Covid-19, c'est sans aucun doute la maxime qui devrait guider nos comportements. Protégez-vous ! Respectez les préconisations sanitaires pour votre sécurité, pour la sécurité de TOUS...

## Contactez la commune



Se rendre en mairie

7 rue de la fabrique 59269 Artres



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi au mercredi : de 9h à 11h  
Jeudi et Vendredi : de 9h à 11h30



Valenciennes  
Métropole

**Horaires  
d'ouverture**

Lundi au vendredi matin : de 9h à 11h  
Lundi, mardi, vendredi après-midi : de 15h à 17h  
Mercredi après-midi : de 16h à 18h



www.artres.fr



Par mail

mairie@artres.fr

# Edito...Suite

Le confinement a eu raison également de l'avancement des travaux entrepris.

Les vestiaires qui devaient être terminés fin mars viennent d'être réceptionnés mais ne peuvent pas encore recevoir du public.

Les travaux d'amélioration de l'acoustique du centre municipal (rez de chaussée) ont pu être réalisés.

Les projets en cours : pose de portillon pour l'école, logiciel de réservation repas scolaire et accueil périscolaire sont décalés mais pas abandonnés.

Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés pour des projets qui nous tiennent à cœur....

LILIANE ANDRÉ

## TRAVAUX VESTIAIRES

Préparation de la zone d'implantation  
démontage de la grille d'accès au terrain  
de football, découpe et évacuation des  
arbres.

Génie civil, mise en place dalle de béton  
et plots.



Implantation  
avec grue des  
modules  
constituant  
le vestiaire.



# TRAVAUX

## AMÉLIORATION ACOUSTIQUE DE LA CANTINE SCOLAIRE

SITUATION AVANT



Installation de panneaux acoustiques pour obtenir une ambiance feutrée dans le respect de l'esprit architectural du local.

Les couteaux et fourchettes qui s'entrechoquent, le déplacement des chaises, les conversations, etc...occasionnaient un bruit assourdissant qui devenait difficilement supportable pour le personnel encadrant et fatiguant pour les enfants.



installation de  
17 panneaux sous plafond  
et 5 panneaux muraux.

SITUATION  
APRÈS TRAVAUX



# SOLIDARITÉ



L'équipe de bénévoles au travail....

Plus de 1000 masques tissu confectionnés. PARI TENU : 1 masque pour tous.

Un grand bravo pour cet élan de générosité .

Un grand merci aux personnes qui ont apporté leur contribution en donnant fil, élastique, tissu.



Le 7 mai, le Conseil Départemental (représenté par Isabelle CHOAIN et Jean-Claude DULIEU ) a aussi apporté sa contribution en déposant 50 masques chirurgicaux.



Le Foyer des Boîtes a également participé à « l'opération masques » en réalisant 200 masques réutilisables adultes et 100 masques enfants (plus de 6 ans).



Pour pallier le manque de masques, la commune en avait achetés....

Depuis, la Région, Valenciennes Métropole ont doté la commune d'un stock de masques (jetables et tissu) distribués à la population par les élus aux habitants d' Artres qui avaient déposé le formulaire de réservation en mairie.

Toutes les familles n'ont pas été pourvues de masques. Il en reste un certain nombre.

Depuis le 20 juillet, il est obligatoire d'être muni d'une protection , nous proposons aux personnes intéressées à se rendre en mairie :

**Le samedi 4 août de 10h à 12h  
et le lundi 6 août de 9h à 11h**



# MANIFESTATIONS MUNICIPALES

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Les mesures barrières ont été respectées lors de la cérémonie.



Une commémoration du 8 Mai sans public, dans un contexte particulier.  
En raison du confinement, il n'y avait pas grand monde ce vendredi 8 Mai afin de célébrer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire française et des alliés lors de la Seconde Guerre mondiale.

Une cérémonie retransmise en direct sur le Facebook « Commune Artres ».

# REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Une loi du 30 juin 2004 charge les maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif, le Registre Communal des Personnes Vulnérables (RCPV) destiné à recenser les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile qui se sont fait connaître ou qui ont été inscrites par un tiers sans opposition de la personne concernée.

Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'un plan d'alerte et d'urgence, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes par exemple dans le cas du plan canicule, ou plus proche de nous, en cas d'épidémie. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat et la confidentialité des renseignements recueillis est respectée.

Prochainement, des élus, des membres du CCAS se rendront chez les personnes de plus de 75 ans, isolées et vulnérables et leur remettront un formulaire pour s'inscrire sur le registre communal.

Si d'autres personnes que celles rencontrées souhaitent s'inscrire sur ce registre, il suffit de contacter la mairie.



## REGISTRE COMMUNAL

### Protégez-vous ! Inscrivez-vous en mairie !

Afin de prévenir tout risque d'isolement notamment en cas de chaleur élevée ou de grand froid et face à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus dit Covid-19, la municipalité renforce sa vigilance : les personnes fragiles et isolées peuvent, à leur demande ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif en mairie.  
L'objectif est de bénéficier d'une veille particulière, de conseils et d'assistance pendant des périodes sensibles comme l'été ou l'hiver.

### Qui peut figurer sur le registre ?

Vous êtes seul(e), vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé, vous êtes âgé(e) de 75 ans et plus...

**Inscrivez-vous, Protégez-vous !**

### Pourquoi vous inscrire ?

En cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid, en cas d'isolement (épisode neigeux), crise sanitaire (épidémie), chaque personne inscrite sera contactée régulièrement en toute confidentialité pour vérifier que tout va bien et pourra être visitée en cas de nécessité.

### Comment se faire recenser ?

Il s'agit d'une démarche volontaire. Toutefois, un tiers (parent, ami, médecin...) peut en faire la demande.  
**Contact: En mairie au 03 27 27 14 17**  
Hors horaires, un numéro de contact sera communiqué sur le répertoire.

### Quels types d'interventions ?

Des conseils de prévention seront transmis.  
En cas de problème ou de non réponse, une intervention sera enclenchée auprès de votre entourage.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### Identification du ou des bénéficiaires (Un bulletin par foyer)

Personne seule:	
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Année de naissance
Nom et prénom	
Autre personne vivant au domicile:	
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Année de naissance
Nom et prénom	

#### Domicile du bénéficiaire

Téléphone habituel:
Second numéro:
Adresse:

Personnes de votre entourage à prévenir (2 au maximum)	
Nom:	
Téléphone:	
Nom:	
Téléphone:	
Nom:	
Téléphone:	

Coordonnées du médecin traitant	
Nom:	
Téléphone:	

#### Coordonnées d'une personne intervenant à domicile (Aide ménagère, femme de ménage, infirmière, kiné,...)

Nom et prénom	
Téléphone:	
Qualité:	

#### Si vous remplissez ce bulletin pour le bénéficiaire précisez vos coordonnées

Représentant légal : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	
Nom et prénom :	
Téléphone:	
Adresse:	
Artes, le	Signature obligatoire du bénéficiaire ou du tiers:

# HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

## HORAIRES DU 3 AU 28 AOÛT

Jour d'ouverture	Horaire Agence Postale Communale	Horaire Mairie	
		Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	9h à 11h	Fermée
Mardi	9h à 11h	9h à 11h	Fermée
Mercredi	9h à 11h	9h à 11h	Fermée
Jeudi	9h à 11h30	9h à 11h	Fermée
vendredi	9h à 11h30	9h à 11h	Fermée

## HORAIRES À PARTIR DU 31 AOÛT 2020

Jour d'ouverture	Horaire Agence Postale Communale	Horaire Mairie	
		Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mardi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mercredi	9h à 11h	9h à 11h	16h à 18h
Jeudi	9h à 11h30	9h à 11h30	Fermée
vendredi	9h à 11h30	9h à 11h30	15h à 17h

# ÉCOLE

## Valorisation du passage en 6<sup>ème</sup> !

Ils ont été privés de vie scolaire, ils vont quitter l'école élémentaire qu'ils ont fréquenté ensemble quelques années. Ils vont vivre une nouvelle aventure, celle du collège.  
Une nouvelle étape pour nos loulous...



Nous ne pouvions pas les laisser partir sans les réunir une dernière fois. Chloé, Killian, Léopold, Matthias, Ophélie, Eryn et Jason ont été reçus avec leurs parents et l'équipe enseignante dans la salle des fêtes ce vendredi 3 juillet. Un petit goûter était organisé en leur honneur.



Ils ont reçu une carte cadeau de la part de la municipalité, une carte-cadeau leur a été aussi remise par les membres de l'APE et un livre sur les Fables de La Fontaine a été offert par l'Éducation Nationale et remis par Madame TYTGAT enseignante au CM2 .

Bonnes vacances à nos chères têtes blondes !  
Bon vent pour le collège !  
et beaucoup de réussite à tous !



Ce fut également l'occasion de dire au revoir aux enseignantes qui à la rentrée prochaine voleront vers d'autres cieux.

Composition de l'équipe pédagogique à la rentrée de septembre 2020:

Directrice de l'École de la RHÔNELLE :  
Madame TYTGAT

Classe de TPS, PS, MS, GS: Madame KRIBI  
Classe de CP/CE1: Madame WAILLIEZ  
Classe de CE1/CE2: Madame BERLEMONT  
Classe de CM1/CM2: Madame TYTGAT

# MANIFESTATIONS MUNICIPALES

## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Cérémonie du 14 juillet, jour de fête nationale inédite:

épidémie de COVID-19 oblige.

Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts pour réaffirmer notre fidélité aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ces principes qui fondent notre république et nous avons par la même occasion rendu hommage à ceux qui se sont trouvés en première ligne durant la crise sanitaire.



- Remise de la médaille du travail, les récipiendaires sont :
- Jean François TISONT: absent, Médaille Grand Or (40 ans).
  - Frédéric VARINOT : Médaille Or (35 ans).
  - Philippe GARDIN: Médaille Vermeil (30 ans)
  - Freddy CONTESSE: absent, Médaille d'Argent (20 ans).

# VIE DES RIVERAINS

## VOS QUESTIONS - VOIRIE, RESPONSABILITÉ

### ENTRETENONS NOTRE COMMUNE !

Si nous voulons garder nos rues propres et entretenues, chacun doit s'impliquer !

Avec l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour éliminer les mauvaises herbes, la nature reprend ses droits et l'herbe pousse désormais dans les caniveaux mais aussi sur les trottoirs.

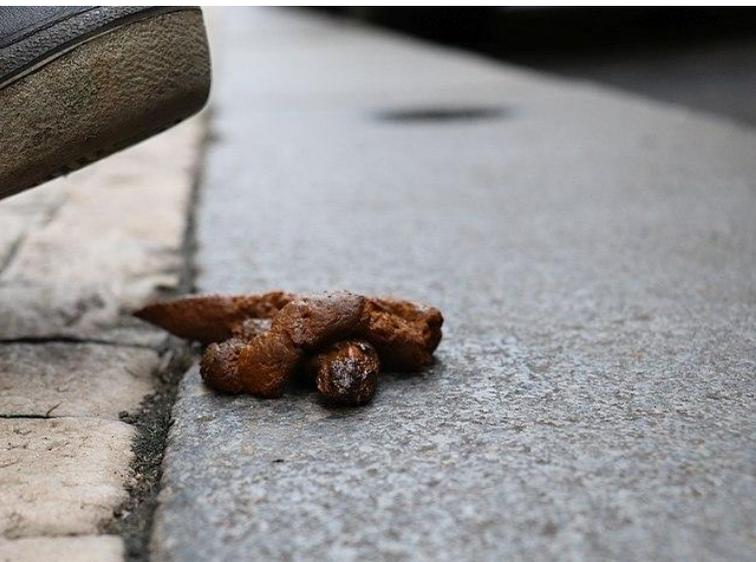


L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie de l'implication de chacun en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.



### *Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ?*

*Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens.  
C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.*



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Comment fait-on pour ramasser ?  
Il suffit de six secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !



- Enfiler votre sachet personnel comme un gant
- Ramasser la déjection
- Retourner le sachet
- Faire un nœud
- Jeter le sachet dans la poubelle



## NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires départementaux de la région.

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée.

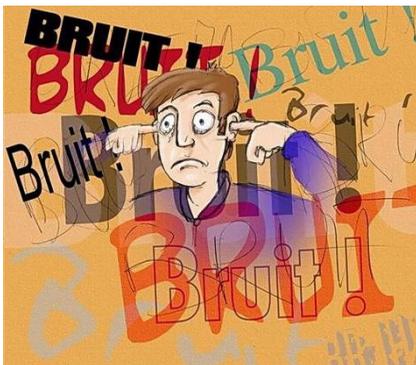
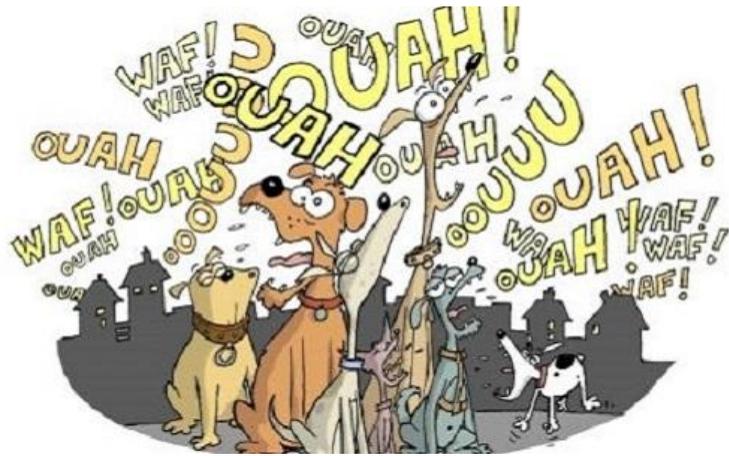
Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts. A savoir que le non-respect d'un règlement sanitaire est une infraction pénale.

## ABOÏEMENTS DU CHIEN

Les aboiements des chiens des voisins sont considérés comme étant une nuisance sonore.

Ces bruits domestiques peuvent constituer un **trouble anormal de voisinage** aussi bien la nuit qu'en journée.

Si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, le propriétaire du chien doit prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.



**LA TONDEUSE À GAZON** est classée parmi les troubles de voisinage les plus fréquents, en raison de son utilisation le dimanche.

En règle générale, l'utilisation des tondeuses à gazon (ou autres appareils de débroussaillage ou de bricolage) est tolérée de :

- 8h30 à 19h en jours ouvrables
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés

## RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE

Bruits dans la rue, éclats de voix provenant de rassemblements, tapages, les nuisances sonores diurnes ou nocturnes, causées sur la voie publique constituent une préoccupation légitime portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux habitants (sommeil, fatigue, stress)

## ÉLAGAGE

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.



# ASSOCIATION LA TRUITE ARTRIENNE



C'est dans un contexte particulier que la pêche a repris cette année.

Les semaines ont été longues et pendant ce temps la nature a repris ses droits, laissant apparaître au long des berges des passages très escarpés.

Pour cela, nous nous sommes retrouvés afin d'« aérer » les berges après le confinement le temps d'une demi-journée.

« Prendre soin de la nature, c'est garantir une bonne santé à l'humanité ».

La pêche a repris chaque dimanche avec une trentaine d'adhérents.

La fête de la pêche a été annulée cette année mais nous nous rattraperons l'année prochaine.

Les adhérents se joignent à moi afin de vous souhaiter de bonnes vacances et un très bel été.

Le président  
Yvon JOIGNEAUX



Quel plaisir de pouvoir retrouver la nature et croiser quelques espèces que nous ne voyons pas tout les jours !

Assemblée Générale  
de l'association



# ASSOCIATION « SOCIÉTÉ Avenir »

## Le confinement et la continuité pédagogique... en musique !

Le soleil est déjà au rendez-vous et les vacances arrivent pour tout le monde. Pour l'école de musique, association « Société l'Avenir » d'Artres, une année scolaire très particulière, en raison du confinement lié au Covid-19, vient de se terminer.



Dès l'annonce d'un confinement à partir du mardi 17 mars 2020, le bureau de l'école de musique s'est mobilisé pour la mise en place de la continuité pédagogique préconisée par le gouvernement.

Alors qu'il n'existait aucune expérience dans ce domaine, en concertation avec nos quatre professeurs, des cours à distance aussi bien collectifs qu'individuels ont été mis en place et adaptés.



- Pour deux des professeurs, suffisamment équipés en matériel permettant la visio-conférence, la continuité pédagogique a été assurée assez rapidement.

- Pour les deux autres qui n'étaient pas suffisamment équipés ou dont le matériel ou la connexion Internet était en dysfonctionnement, il a fallu quelques temps pour que tout se mette en place, mais la grande majorité des cours a pu être effectuée, en allant jusqu'à début juillet.

Systeme de visioconférence du cours de flute





Cours de flûte traversière  
avec **AGATHE PULLIAT**

Toutefois, la décision a été prise de mettre en suspens les cours d'éveil musical pour les tout-petits, des cours à distance n'étant pas adaptés pour des enfants de 3 ou 4 ans. De même, la chorale a aussi mis en suspens ses activités, car le délai de transmission dans l'utilisation des systèmes de visio-conférence ne permet pas à une chorale de chanter à l'unisson ; le présentiel se serait quant à lui révélé trop risqué (postillons liés aux chants).

Il est maintenant temps aux élèves et professeurs de l'école de musique de bien se reposer en vue de l'année prochaine.

La mise en place de l'année scolaire 2020-21 se fera selon la situation sanitaire liée au Covid-19 et aux préconisations à ce sujet (cours en présentiel ou à distance).

Pour l'année à venir : pré-inscription obligatoire par courriel à [ecole.musique@artres.fr](mailto:ecole.musique@artres.fr)

Les élèves préinscrits seront informés individuellement de la date d'inscription en septembre. Reprise des cours prévue fin septembre.



Cours de guitare  
avec **MANUEL DA SILVA**

Trouvez l'école de musique en images sur :

<https://www.artres.fr/bien-vivre-a-artres/associations/lavenir-dartres>

# ASSOCIATION ARTRES EN LIESSE

## 2020 aura été une année bien particulière pour tous !

Ce 5 avril il a fait un temps magnifique pour une brocante qui n'a pas pu avoir lieu. Le calendrier ne permet pas de donner une date ultérieure cette année sans risque de nouvelle annulation de deuxième vague de coronavirus. Beaucoup parmi vous s'étaient inscrits à la brocante mais n'ont pas récupéré leur argent. Ils peuvent le faire en allant à l'épicerie du village.

## A vos agendas 2021 !

La prochaine brocante aura lieu le 18 Avril 2021 .



Malheureusement il en est de même pour les voyages qui devaient avoir lieu.. Un voyage sur le thème marché de Noël reste encore en poche mais sous réserve.



Je m'adresse également aux amis motards du village qui sont assez nombreux. Si vous avez des idées de balade, de chasse au trésor, d'expo motos ( lors de la prochaine brocante) ou de voyage au salon de l'auto (et de la moto) Contactez moi à l'adresse [claudemartens@ac-amiens.fr](mailto:claudemartens@ac-amiens.fr) ou au [03 27 27 27 14](tel:0327272714)

Le bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances 2020

# ASSOCIATION LES JONQUILLES

## REPAS DES JONQUILLES DU MOIS DE MARS 2020

Le dimanche 8 Mars 2020 a eu lieu le premier repas de l'année du Club des Jonquilles. Comme d'habitude, l'ambiance était au rendez-vous, animation musicale qui a permis à nos aînés de passer une agréable après-midi, tout en dégustant un excellent repas. Nous espérons reprendre les réunions deux fois par mois et renouveler ces moments festifs dès le feu vert de notre municipalité.

La Présidente et ses adhérents  
Mme LAROSE Annette.

# ASSOCIATION LES « 3A »

## L'ASSOCIATION ARTRÉSIEENNE ACTIVE " 3 A " : 20 ANS D'EXISTENCE

Nous devons fêter les **20 ans** d'existence de l'Association des Commerçants " LES 3 A " en mai dernier, mais suite à la période assez compliquée pour les commerçants et les mesures à respecter encore après le déconfinement dû à la COVID 19, cet évènement n'a pu être réalisé. Cet anniversaire n'est que partie remise, une animation sera programmée avec une remise de lots en fin d'année.

Idem pour l'Animation annuelle proposée aux Unions Commerciales par le Groupement des UC Grand Hainaut du 16 au 31 Mai 2020, tant attendue par les consommateurs, celle-ci sera probablement reportée en 2021.

D'ailleurs, à ce sujet, je tenais à remercier Alexis CATTEAU Président du Groupement des UC GH d'avoir organisé, géré l'achat groupé de masques afin que les Unions Commerciales puissent obtenir un tarif préférentiel et dont les adhérents ont pu bénéficié (masques offerts par l'UC )

Merci également à La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut ( CCI ) de l'accompagnement et du soutien apporté aux commerçants afin de leur communiquer des informations, de répondre à leurs besoins et inquiétudes et de les guider dans cette période difficile.

Merci à la Municipalité, à Liliane et son équipe de son soutien et sa compréhension envers le monde associatif, lui aussi en période de souffrance.....

Je vous donne avec le bureau, donc rendez-vous pour la prochaine animation .....

**Soutenez les commerçants de proximité, c'est un moteur essentiel à la vie des centres villes et centres bourgs après cette crise sanitaire qui espérons , sera demain derrière nous tous.**

Je vous souhaite un bel été ensoleillé, de bonnes vacances, de joyeuses retrouvailles familiales et associatives et un arc en ciel de BONHEUR .

Pour le Bureau  
La Présidente

Maryline CANONNE



# ASSOCIATION CARPE DIEM

## RUN & BIKE

La 12ème édition du Run & Bike prévue le 7 juin 2020 a été annulée comme de nombreux événements sportifs.

Les organisateurs avaient envisagé de la reporter au **4 octobre** (disponibilité de la salle des fêtes). L'incertitude qui plane aujourd'hui sur la fin de la crise sanitaire, un rebond possible en automne nous contraignent à annuler la manifestation de 2020 et prendre la sage décision de reporter à 2021.



Date retenue : **6 juin 2021**



## RANDONNÉES

Les randonnées du dimanche ont repris leur cours.

Contact: Régis PETIT  
06 27 31 24 48



Un petit groupe pendant les vacances

# ASSOCIATION

**A.C.L.T. : Art, Culture Loisirs et Traditions**



*Le marché de Noël  
aura lieu les 5 et 6  
Décembre 2020 sous  
la responsabilité de  
Sabine BERGAMINI*



*La bourse aux jouets  
et puériculture aura  
lieu le Dimanche 1  
novembre 2020 sous  
la responsabilité de  
Isabelle LEDIEU*



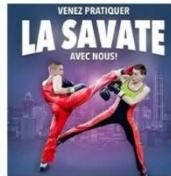
**Savate Boxe Française  
2020-2021**



Le CH'TI SAVATE CLUB est ravi de vous retrouver dès le **lundi 7 septembre 2020** dans la salle des fêtes.

Notre club enseigne la Boxe Française, dans une ambiance conviviale, tout en favorisant la progression de chacun. L'apprentissage de la technique est au cœur de notre engagement.

Reprise le 03 septembre 2020 à Verchain Maugré  
Essai possible pendant 15 jours avec un certificat médical obligatoire et 5€



**Artres** (salle des fêtes)

**Les lundis** (hors vacances scolaires et jours fériés)  
Enfants (à partir de 6 ans ou moins avec accord du coach) : 17H30 à 19H  
Ado et adultes : 19h30 à 21h30

**Verchain Maugré** (salle des fêtes)

**Les jeudis** (hors vacances scolaires et jours fériés)  
Enfants (à partir de 6 ans ou moins avec accord du coach) : 18H à 19H15  
Ado et adultes : 19h30 à 21h30

Pour tout renseignement contacter Ch'ti Savate club,  
le Président Philippe GRAND 06 82 45 41 14

Venez nous retrouver le lundi de 17h30 à 19h00 pour les enfants à partir de 6 ans et de 19h30 à 21h30 pour les ados et les adultes.

Un certificat médical (obligatoire) et 5 euros vous permettront de tester notre belle discipline pendant 15 jours.

Retrouvez-nous sur la page Facebook : Ch'ti savate club ou par tel au 06 82 45 41 14



# ASSOCIATION AS ARTRES



En raison des conditions sanitaires, la saison de l'AS Artres s'est brutalement arrêtée laissant nos joueurs tristes de ne plus pratiquer leur sport favori avec leurs coéquipiers ...

Juste avant cette pause imposée, nos jeunes joueurs ont eu la chance d'assurer l'escorte des joueurs de ligue 2 du VAFC lors de leur match contre Sochaux le 14 février 2020.

Les talents de l'AS ARTRES  
Dessin d'Elise NEVEU (joueuse et dirigeante)



Escorte des joueurs de ligue 2 du VAFC

Depuis les membres bénévoles du club s'attèlent à la préparation de la saison 2020-2021.

Divers travaux ont été réalisés en marge de la construction des nouveaux locaux (club- house et vestiaires). L'ensemble du bureau remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien ainsi que les bénévoles ayant participé.



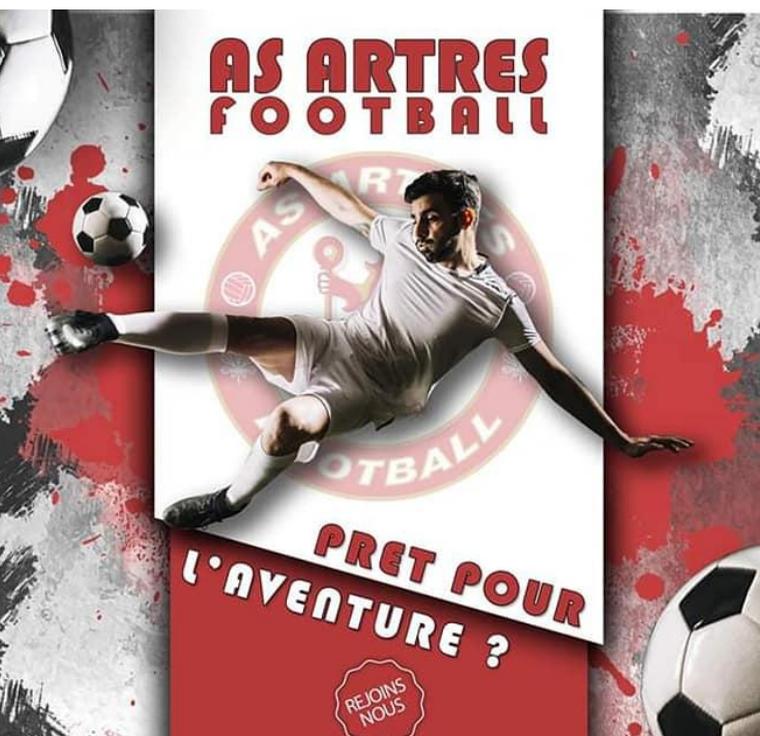
Gazon des surfaces de réparation



Réfection de la main courante du terrain

## L'AS Artres recrute

Notre club s'inscrit dans un beau projet avec beaucoup d'entraide sous l'impulsion de son nouveau président Thierry Clément épaulé par un nouveau bureau et des dirigeants dévoués. Nous recherchons des sponsors et des joueurs de tout niveau et de tout âge.



# Rejoins la famille de L'AS ARTRES

Un club familial mais aussi ambitieux



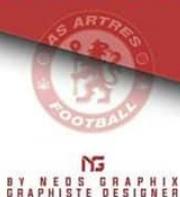
Avec le soutien de la municipalité, le club se voit mettre à disposition de nouveaux vestiaires et un nouveau « club house »

L'équipe dirigeante est investie depuis plusieurs années et nous tenons à continuer en ce sens et à faire évoluer le club avec toi si tu le souhaites ?

Comment ??? en poursuivant cette dynamique et en faisant progresser l'ensemble de nos joueurs (des plus jeunes jusqu'aux séniors) en leur offrant des conditions d'entraînements optimales et une organisation adaptée pour toutes les catégories de joueurs.

Tu te sens prêt et motivé pour relever ce challenge ?? (coach, adjoint, joueur, dirigeant, arbitre, sponsors)

**ALORS VIENS VITE !  
REJOINS NOUS**



Catégories jeunes de L'AS Artres  
Club de football  
Saison 2020/2021

Catégories	Né(e)s	Horaires des entraînements	Compétitions
Ecole de football 5 ans en 2021 6 ans après juin 2021	2016 2015	Le mercredi À définir	Pas de compétition
U 6 6 ans avant juin 2021	2015	Le mercredi À définir	U6/U7 Plateau à 4 le samedi
U 7 7 ans en 2021	2014	Le mercredi À définir	
U 8 8 ans en 2021	2013	Le mercredi À définir	U8/U9 Plateau à 4 le samedi
U 9 9 ans en 2021	2012	Le mercredi À définir	
U 10 10 ans en 2021	2011	Le mercredi À définir	Match 8 contre 8 le samedi à 10h
U 11 11 ans en 2021	2010	Le mercredi À définir	
U 12 12 ans en 2021	2009	Le mercredi À définir	Match 8 contre 8 le samedi à 14h
U 13 13 ans en 2021	2008	Le mercredi et vendredi À définir	
U 14 14 ans en 2021	2007	Le mercredi et vendredi À définir	Match 11 contre 11 le dimanche à 10h
U 15 15 ans en 2021	2006	Le mercredi et vendredi À définir	

Recherchons jeunes dans les catégories ci dessous pour la saison 2020/2021

## Contacts

catégories jeunes au 06 09 27 29 84

catégories seniors au 06 65 67 27 36

## INFOS RESULTATS SAISON 2019/2020

Nos équipes jeunes ont obtenu d'excellents résultats notamment les deux équipes de U12/U13 qui sont restées invaincues !

Notre équipe première « seniors » accède à la division supérieure (D4)  
FELICITATIONS A TOUS (joueurs, coachs, dirigeants, éducateurs)

&

**MERCI A NOS SUPPORTERS**